Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen

NORD-OUEST

BULLETIN D'INFORMATION

N°11 décembre 2009

Crise économique : le bout du tunnel ?

3 actualités
CHANTIERS EN COURS

4.5 compétences
Préparer la sortie de crise

6 Compétences
Tous les sports

7.8 Eclairage
Frichemesnil et Mont Cauvaire

RÉFORME

DÉCENTRALISATI

SERVICES PUBLI

ÉQUIPEMEN

DÉMOCRAT

Edito L'après-crise : un développement économique en mutation, une politique publique à repenser.

Pascal MARTIN
Président
de la Communauté

Révélée dans le secteur privé, la crise financière engagée fin 2008 ne s'est pas, tel le syndrome du nuage de Tchernobyl, arrêtée aux portes des collectivités locales. Le quasi effondrement du système financier international a affecté l'économie virtuelle (système bancaire et secteur spéculatif) puis l'économie réelle à une vitesse foudroyante.

Les secteurs de biens d'équipement des ménages (automobile et immobilier), et ceux des biens d'équipement des entreprises (outillage industriel) se sont ainsi retrouvés dans l'œil du cyclone. En conséquence, les recettes fiscales des collectivités locales se sont dégradées et leurs capacités d'emprunt annihilées, alors que les dépenses de solidarité ont fortement augmenté.

Pour autant, le scénario d'une descente aux enfers globale n'est pas une fatalité. Il existe sur le long terme des leviers de croissance importants et des raisons d'espérer : la dynamique démographique, le progrès inépuisable des technologies de l'information, l'éclosion des technologies propres et durables, l'ensemble de ces facteurs peuvent donner une nouvelle perspective.

Peut être sommes nous à un virage, une transition entre deux époques, celle d'un développement «sans conscience», hyper consommateur de ressources naturelles et profondément inégalitaire, et un modèle de développement sobre et économe en exploitation des ressources, basé sur la satisfaction des besoins réels.

Pour guider la société dans ce tournant, une gouvernance plus "consciente" doit s'appuyer autour d'élus, sachant dépasser les clivages idéologiques. Les collectivités territoriales peuvent jouer un rôle majeur dans ce "grand virage", car elles représentent le premier niveau de levier de l'action locale. Mais cela implique une véritable pensée des futurs possibles et des futurs rêvés. De surcroit, les collectivités entendent participer à l'effort de redressement de leur territoire en poussant les feux des investissements à moyen et long terme.

Les "Portes Nord Ouest" ont été jusqu'alors épargnées d'une situation de crise avérée avec des conséquences parfois graves, vécues par des territoires où une entreprises "phare" domine, au risque de mettre toute une économie locale en péril.

Nous devons être vigilants, car les économies locales basées sur une structure économique à la fois mono sectorielle et sur un tissu économique de quelques entreprises, éloignées des centres de décision, sont plus que jamais exposées.

Inévitablement, se pose la question de la diversification du tissu industriel, et de la capacité des territoires à accompagner des stratégies de développement embrassant plusieurs pans d'activités.

En tout état de cause, les "territoires-acteurs" ont et vont avoir un rôle absolument central à jouer dans la reconstruction économique des prochaines années, chacun à leur niveau de compétences et en fonction de leurs moyens.

Quant à la Communauté de communes, moins fortunée, elle peut jouer un rôle, même modeste, en facilitant les conditions d'implantation des entreprises sur la zone d'activités d'Eslettes.

Dans ce contexte de sortie de crise, la réforme annoncée de la Taxe Professionnelle doit être examinée avec sérénité et vigilance ; elle doit également nous conduire à une réflexion sur les conditions d'accueil des entreprises, afin de concilier performance entrepreneuriale, pression fiscale et recettes utiles à réinjecter dans des services publics efficaces et vertueux.

Belle et heureuse année 2010.

Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen - Hôtel de Ville
76710 MONTVILLE
• Tél. : 02 32 93 91 13
• Fax : 02 32 93 81 68

"Nord-Ouest" Directeur de publication : Pascal MARTIN
• Rédaction : Arnaud LEGRAS, Hervé LE NOBIN
• Photos : Hervé LE NOBIN
• Dépôt légal : à parution
N° ISSN 1767-9710
• Tirage : 11 500 exemplaires
• Conception : IDEGRIF.COM
• Impression : SODIMPAL DUCLAIR

Les brèves... ...du Conseil

Grippe A (H1N1)

Assistantes maternelles…

Un document synthétique des conduites à tenir face aux risques de contamination de la grippe A a été élaboré par les services de la Communauté en collaboration avec le Docteur Jérôme Clabaut, médecin généraliste de Montville. Ce support a été adressé, dès le mois d'octobre dernier, au domicile de chacune des 250 assistantes maternelles recensées sur la Communauté de Communes des Portes Nord Ouest de Rouen.

…et continuité des services intercommunaux.

Conformément aux instructions du Ministère de la Santé et du Ministère de l'Intérieur, un plan de continuité de service a été élaboré. Outre le rappel des consignes élémentaires de protection et d'hygiène collective, ce plan prévoit en cas de pandémie grippale avérée, soit la limitation de l'accueil des usagers, soit l'arrêt provisoire de fonctionnement de certains services (haltes d'enfants, piscine, ludisports 76…),

Du renfort à la Maison de l'Intercommunalité

Pour épauler le service administratif de la communauté de communes dans l'accomplissement de ses missions, un emploi sous contrat d'accompagnement à l'emploi a été créé.

Madame Nathalie Langlois occupe ce poste, à la Maison de l'Intercommunalité, depuis le 9 novembre à raison de 23 heures hebdomadaires.

DES ENSEIGNES POUR NOUS TROUVER

Communiquer, c'est aussi être vu pour être reconnu. Plusieurs de nos locaux, administrés par la communauté de communes étaient jusqu'alors difficiles à identifier.

Lacune comblée maintenant avec la pose récente d'une signalétique adaptée

La Maison de l'intercommunalité située à Montville, à l'angle de la place de la République et de la rue des Déportés accueille les services administratifs de la Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen et ceux du Syndicat d'eau et d'assainissement de la région de Montville et du Syndicat de bassin versant de Clères-Montville.

Située au hameau du Bois le Vicomte, à proximité de Bosc Guérard St Adrien, la déchetterie accueille tous les particuliers des communes du territoire communautaire. Il est toutefois nécessaire pour y accéder de présenter une carte délivrée par la commune de domiciliation. Quant aux professionnels, ils peuvent bénéficier des installations voisines du SMEDAR pour déposer les déchets issus de leurs activités.

La piscine communautaire André Martin a été réhabilitée en 2006. Inaugurée en février 2007, elle est située en centre ville à Montville, à côté de l'église et du collège, place de l'abbé Kérébel.

A Montville, les travaux connexes concernant la mise en place d'une borne à incendie et de bordures de trottoirs, rue et impasse Maromme Dubuc, ont été pris en charge par la commune.
Le syndicat d'eau a changé les conduites d'eau potable et l'entreprise Véolia les compteurs vétustes.

Programme de voirie 2009 :

la réfection des chaussées : chantier en cours!

Les travaux du programme de voirie 2009 devaient débuter, comme pour les programmes des années précédentes, dès le début de l'été.

Les accords de subventions ayant été obtenus à la fin de l'été, les ordres de missions aux entreprises n'ont pu être délivrés qu'à la fin du mois de septembre.

Ces retards, accrus par ailleurs par les intempéries de l'automne, ont allongé les délais de réalisation.

Fin novembre, les 2/3 de travaux prévus étaient achevés parmi lesquels ceux réalisés à Fresquiennes, Sierville, St Jean du Cardonnay, Quincampoix, Fontaine le Bourg, Clères, Roumare, Montville.

Restent à réaliser les travaux programmés à Mont Cauvaire, St Georges sur Fontaine, Pissy Pôville, Bosc Guérard.

RAPPEL : les travaux de voirie pris en charge par la Communauté de Communes dans le cadre de sa compétence "voirie" concernent :

- l'amélioration et le renforcement des couches de roulement des voies publiques revêtues ouvertes à la circulation automobile,
- la remise à neuf de la signalisation horizontale et la remise à niveau des regards de visite des réseaux souterrains (bouches à clé, tampons d'assainissement d'eaux usées et eaux pluviales) en cas de dommages consécutifs à ces travaux
- l'entretien courant des chaussées (plus communément le rebouchage des "nids de poule")

Une bonne résolution avant l'heure :

UN SITE INTERNET DEBUT 2010

Depuis 2003, les habitants du territoire communautaire et les élus communaux reçoivent deux fois par an ce journal d'information intitulé "Nord Ouest".

Les élus de la Communauté de Communes ont souhaité mettre à disposition des habitants un deuxième outil, plus moderne et plus réactif.

Ainsi, après consultation, le Conseil communautaire a choisi de confier à l'entreprise AGIRCOM le soin de bâtir un site Internet, simple et efficace.

Ce site sera mis à jour régulièrement par le service administratif de la communauté et permettra aux usagers d'être informés de l'actualité des Portes Nord Ouest.

Les rubriques (en cours de construction) serviront à découvrir les actions et les projets de la Communauté de Communes. Une partie pratique permettra de télécharger des documents relatifs aux services administrés par la communauté : tarifs et horaires d'accès à la piscine, formulaires d'inscription dans les haltes, aux activités Ludisports et piscine, guide pratique du tri des déchets et planning des collectes en porte à porte, compte rendu des décisions des élus ….

Comment l'intercommunalité prépare la sortie de crise...

La crise financière internationale, commencée par un krach immobilier, s'est propagée à la sphère financière avant d'affecter "l'économie réelle".

Cette situation se traduit pour les collectivités territoriales à deux niveaux principaux : les conditions de leur financement et l'activité économique générale.

Concernant les conditions de financement des collectivités territoriales, le premier impact direct de la crise financière est le risque du taux, notamment celles dont la structuration de la dette comportait des emprunts à taux variables ou des prêts "exotiques" voire toxiques.

Pour autant, à l'image des petites collectivités, la dette de la Communauté de Communes des Portes Nord Ouest reste majoritairement constituée d'emprunts à taux fixe, limitant l'exposition au risque.

La crise financière a aussi généré une raréfaction du crédit, les préteurs habituels (banques, institutions financières…) diminuent le volume des prêts qu'ils octroient afin d'améliorer leur bilan et resserrent leurs conditions de crédits auprès de collectivités "solvables".

Cependant, une gestion saine et un endettement maitrisé permettent à notre Communauté de Communes de rester un client crédible auprès des banques.

Par ailleurs, le ralentissement économique pèse sur les rentrées fiscales des collectivités territoriales et de leurs groupements, principalement sur la taxe professionnelle et sur les droits de mutation.

La taxe professionnelle, dont le produit perçu par la Communauté de Communes des Portes Nord Ouest de Rouen s'élevait à 200 000 € en 2008, représente presque 1/3 de l'ensemble des recettes fiscales. Cependant, notre territoire est pour l'instant relativement épargné par la fermeture en série d'établissements et ses conséquences désastreuses.

L'HÔTEL D'ENTREPRISES : MODE D'EMPLOI

L'hôtel d'entreprises, construit en 1999 sur la première tranche de la ZAC POLEN (Pôle d'Entreprises Nouvelles), à Eslettes, est constitué de 3 ateliers d'une superficie d'environ 250 m2 chacun.

Proposé à la location à de jeunes entreprises pour une durée maximum de trois fois trois ans, ce concept leur permet de développer leurs activités sans investissement immobilier au départ.

C'est un tremplin pour accéder à l'issue de cette période à l'acquisition d'un terrain et à la construction de locaux, de préférence en choisissant la ZAC POLEN.

Comment ça marche :

- La location est consentie avec un loyer progressif tous les 3 ans (en 2009, le loyer mensuel de départ est consenti pour 37€ HT le m2, hors charges)
- Les baux sont signés pour trois ans renouvelables 2 fois seulement
- L'atelier peut être aménagé en respectant les infrastructures d'origine
- Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie d'Eslettes (02.35.33.71.38), Madame RASSENT, chargée de mission auprès de la Communauté de Communes, propriétaire de l'Hôtel.

Avec l'extension de la ZAC, la Communauté de Communes réfléchit à dupliquer ce concept ou à implanter une pépinière d'entreprises, afin de soutenir la création de micro-entreprises.

Les taxes “ménages” (taxe d’habitation, taxes foncières, taxe d’enlèvement des ordures ménagères…) sont moins sensibles à la conjoncture, puisqu’elles sont principalement assises sur la valeur locative des biens immobiliers, qui ne dépend pas – aujourd’hui – de la valeur de ces biens sur le marché.

Aussi, si le contexte financier des collectivités était déjà assez tendu avant la crise financière, la situation financière de la Communauté de Communes reste saine. A la différence du Budget de l’Etat voté en déficit depuis 30 ans, les budgets locaux doivent être votés en équilibre réel et sincère. Les nouveaux emprunts ne peuvent financer ni des charges de fonctionnement, ni le remboursement des emprunts antérieurs. De plus, elles n’ont pas d’argent placé en titres ou en créances sur les marchés financiers.

Face à l’impact de la crise sur les finances locales, quelles peuvent être les réponses d’une intercommunalité comme la notre ?

De prime abord, notre compétence en matière de développement économique appelle une vigilance accrue sur la rentabilité des opérations d’aménagement. La crise a durci l’éligibilité des conditions d’implantation sur la ZAC d’Eslettes, les candidats doivent être solides sur le plan financier.

A l’avenir, le projet d’extension de la ZAC, à l’horizon 2011/2012, coïnciderait avec l’éventuelle suppression de la Taxe Professionnelle et doit d’ores et déjà nous inciter à réfléchir sur la manière de valoriser le futur foncier d’entreprise. Les prochains aménagements devront générer une plus value qualitative de la ZAC.

Par ailleurs, à l’exemple des travaux de voirie, la Communauté de Communes a aussi souhaité en 2009 maintenir son niveau d’investissement. La dépendance de certains secteurs d’activités (route, BTP, canalisations, ….) à la commande publique sensibilisent les élus.

Inévitablement, les marges de manœuvre budgétaires des collectivités locales vont se resserrer ; la nouvelle répartition de la charge fiscale entre le contribuable “ménages” et le contribuable “entreprises” conduiront les élus à d’indispensables arbitrages dans les projets locaux.

Pour autant, entreprises et territoires sont en interdépendance depuis plusieurs siècles de croissance économique : rompre le lien entre le producteur de richesse et la collectivité garante d’une redistribution intelligente porterait atteinte à un développement solidaire, durable et harmonieux de notre territoire.

“Rebondir pour s’adapter “

TEMOIGNAGE

de Tony BINARD
PDG de Normanver Glass

Nord Ouest : La crise financière et économique actuelle a-t-elle affecté votre entreprise ?

Tony BINARD *: Notre entreprise est une société de production de second œuvre. Nous avons donc ressenti les effets de la crise avec un décalage de plusieurs mois et en contraste entre nos deux grandes catégories de clientèle.*

Nos clients entrepreneurs qui travaillent pour les particuliers (artisans, entreprises de rénovation…) font globalement face à la crise. Les ménages en effet continuent à investir dans leurs logements et plus significativement dans la rénovation ou l’amélioration de l’habitat, grâce notamment aux aides de l’Etat, crédits d’impôts, prêts à taux zéro et TVA à 5,5%. Ce secteur, fenêtres en double vitrage essentiellement, est donc porteur et génère de l’activité pour notre entreprise.

En revanche, nous constatons un net ralentissement des permis de construire dans la construction d’immobilier tertiaire, tant dans le secteur privé qu’institutionnel (Etat, Région, Département, Mairies…), entraînant une réelle diminution de notre activité. Cet effet est surtout visible dans la réalisation de vitrage utilisé pour la construction de mur rideau ou de façade en verre. La baisse d’activités depuis le début 2009 est d’environ -15%. Ce ralentissement risque de durer plusieurs mois, renforçant les difficultés de trésorerie.

N.O : Quelles stratégies avez-vous employées pour éviter les effets négatifs de la crise ?

Tony Binard *: l’immobilisme n’est pas ma devise. J’ai souhaité investir pour diversifier les activités de Normanver Glass. J’ai obtenu un permis de construire qui va me permettre d’agrandir mon unité de production.*

Ainsi, nous pourrons développer des activités tels le façonnage, la tabletterie, les miroirs, la décoration intérieure…

De plus, j’ai souhaité intégrer la notion de développement durable dans cette opération et plus particulièrement la préservation de l’environnement en mettant au point un procédé de récupération des eaux utilisées pour la transformation des produits verriers (découpes, façonnages…). Ainsi ce système nous permettra d’utiliser la même eau nécessaire à notre production pendant cinq années. Un procédé permet de purifier cette eau en la débarrassant de sa silice.

N.O : Globalement, comment voyez-vous cette sortie de crise ?

Tony Binard *: je suis très inquiet pour les entreprises qui ne bénéficient pas d’une trésorerie suffisante. Elles ne sont pas aidées par les banques et bon nombre d’entre elles aujourd’hui sont en redressement judiciaire. Or, la seule porte de salut semble bien être l’investissement pour innover et devancer les difficultés.*

De plus, si les donneurs d’ordre publics ne retrouvent pas de marge de manœuvre pour investir de grands chantiers, le secteur de la construction risque de peiner longtemps.

En outre, la réforme de la Taxe Professionnelle inquiète.

N.O : et pour Normanver Glass ?

Tony Binard *: l’isolation est sans conteste l’un des vecteurs permettant de lutter contre le réchauffement climatique et plus particulièrement de diminuer les gaz à effets de serre. Les Réglementations Thermiques (RT 2000 – RT 2005 et RT 2012) placent les produits verriers en position de leader dans ce domaine avec la mise en place du triple vitrage. A ce jour, Normanver Glass est parmi les rares entreprises du secteur ayant obtenu l’avis technique CEKAL pour fabriquer ce type de produit. La qualité et la recherche de nouveaux marchés doivent nous permettre de nous différencier dans un secteur concurrentiel.*

Les enfants profiteront de leurs jeux roulants, grâce à l'accès direct au jardinet.

DU NOUVEAU A LA HALTE D'ENFANTS

L'immeuble abritant les locaux de la halte garderie située à Montville, immeuble Aubette, a bénéficié d'une réhabilitation des menuiseries extérieures.
Le propriétaire des locaux, Habitat 76 a entrepris un programme de modernisation des logements de la résidence le Mont Réal.
Les élus de la commission "actions sociales" ont saisi cette opportunité pour obtenir la création d'une porte fenêtre afin de pouvoir accéder facilement au jardinet.
Cette ouverture améliore aussi la luminosité de la salle de vie.

Rappel des horaires d'accueil des deux structures d'accueil petite enfance :
Possibilité de journées continues pour 5 enfants dans chaque structure.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
La Halte de Montville Tél. 02 35 33 99 84	8h30 à 17h45	8h30 à 17h45	8h30 à 17h45	8h30 à 17h45
La Halte Itinérante "Car à Pattes" Tél. 06 07 36 29 66	Pissy Pôville 9h à 16h45	Clères 9h à 16h45	Roumare 9h à 16h45	Quincampoix 9h à 16h45

Piscine communautaire André Martin
Place de l'Abbé Kérébel
76710
MONTVILLE

le groupe école de natation du lundi à 17h30

le groupe jardin aquatique du lundi à 17h30

Animations piscine : ça déborde !

Pour faire face à la demande croissante des inscriptions des enfants aux séances de l'école de natation, deux créneaux supplémentaires ont été ouverts en début de saison. Les 75 enfants pré inscrits à cette activité ont pu trouver place.
Toutes activités confondues, les séances «animations piscine » accueillent chaque semaine plus de 430 adeptes dès l'âge de 6 mois.

RAPPEL DU PROGRAMME

Jours	Heures	Animations proposées	Ages
Lundi	16h45/17h30 17h30/18h15 18h15/19h00 19h00/19h45	Les Petits Poissons Le Jardin Aquatique L'Ecole de Natation (3 groupes) Le Club Adultes	4 et 5 ans 5 et 6 ans 8 à 11 ans 16 ans et Adultes
Mardi	19h00/19h45	Gym Aquatique Tonic	Adultes
Mercredi	13h30/14h15 18h00/18h45	Gym Aquatique Douce Renouer avec Archimède	Adultes Adultes
Jeudi	18h00/18h45 18h55/19h40	Natation "adultes" Multi Aqua	+ de 16 ans 11 à 15 ans
Vendredi	16h45/17h30 17h30/18h15 18h15/19h00 19h00/19h45	Le Jardin Aquatique Gym Aquatique Douce Gym Aquatique Tonic Gym Aquatique Tonic	6 et 7 ans Adultes Adultes Adultes
Samedi	9h45/10h30 10h30/11h15 11h15/12h00	Accueil Parents-Enfant Accueil Parents-Enfant Gym Aquatique Douce	6 mois /18 mois 18 mois à 36 mois Adultes

LUDI-SPORTS en fête : Quincampoix 2009

La saison sportive 2009/2010 a repris dès la fin du mois de septembre. Plus de 700 enfants s'y sont inscrits et bénéficient chaque semaine de la découverte de quelque 20 disciplines différentes.
Beaucoup d'entre eux ont participé à la fête Ludisports 2009 organisée par la Communauté de communes à QUINCAMPOIX le mercredi 15 avril dernier.
Ce 15 avril, 350 enfants, accompagnés par des bénévoles, parents, élus, amis, ont pratiqué tout au long de cette journée 10 disciplines sportives différentes animées par les éducateurs du dispositif et les entraineurs des clubs de tennis, badminton, boxe, escrime, triathlon venus bénévolement compléter l'encadrement.
Un atelier ludique de sensibilisation au tri des déchets ménagers, animé par le SMEDAR, complétait le panel des activités.
Encore un grand merci à l'ensemble des participants, des organisateurs et des sponsors, sans oublier la commune de Quincampoix pour la qualité de son accueil.

Pendant la pause déjeuner, le club de Taekwendo de Rouen et le club de boxe de Clères ont exhibé leur art pour le plus grand plaisir des enfants.

Frichemesnil

Un peu d'histoire

Les premières attestations du nom de FRUCHEMESNIL datent de 1240. Ce toponyme tire vraisemblablement son origine du nom de la famille Fruchet (ou Fruchon) propriétaire, à cette époque, de ce domaine rural.

L'église, dédiée à Notre Dame de l'Assomption, est élevée au 16ème et 17ème siècle sur les vestiges d'un ancien édifice dont la datation du pignon révèle son existence dès le 13ème siècle.

La légende dit qu'en 1430 Jeanne d'Arc aurait emprunté les voies du village pour son transfert fatal vers Rouen.

En 1823, Frichemesnil fusionne avec la paroisse d'Ormesnil sur Cailly.

Sept hameaux constituent le territoire communal parmi lesquels on peut citer le Mont Landrin, Cressieuzemare, le Haut Turpin, Ormesnil, le Val au Bouvier et la Joserie.

Le chemin de chasse marée Dieppe Rouen, passe à proximité du colombier du manoir du Mont Landrin

Les chiffres

Caractéristiques de la Commune :
Canton de Clères
Arrondissement de ROUEN
Superficie : 810 hectares
Population : 409 habitants (2007)
Habitants : les Frichemesnilais (es)
Longueur de la Voirie : 9 500 m
Artisans-commerçants : 8

Budget Municipal 2008 :
Section Fonctionnement : 580 329 €
Section Investissement : 633 654 €

l'église ceinte du cimetière communal a été rénovée en 1990.

L'évolution

Le village, situé à la limite du Pays de Bray, compte encore aujourd'hui 9 exploitations agricoles. Même si très peu de ses 409 habitants exercent une activité agricole ou apparentée, la commune souhaite préserver son caractère rural. La municipalité a d'ailleurs inscrit dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) la conservation et la restructuration des chemins ruraux, prévoyant même la réalisation de nouveaux chemins piétonniers dans le but de privilégier les déplacements pédestres.

La population frichemesnilaise pluriséculaire a vu récemment s'installer quelques familles issues du milieu urbain, voyant ainsi le nombre d'habitants augmenter de 224 en 1962 à 409 en 2007.

Attentive au maintien de ce palier démographique, la municipalité a prévu dans son PLU de réserver quelques zones supplémentaires à la construction. Un lotissement communal de 9 parcelles est actuellement en cours de commercialisation et les premières maisons seront habitées dès le premier semestre 2010.

L'intercommunalité

Soucieuses d'améliorer le quotidien des frichemesnilais, les municipalités successives ont choisi de rejoindre les structures intercommunales gérant les grands services dédiés à la population.

Ainsi, la commune adhère au syndicat d'électrification de Fontaine le Bourg, au syndicat du collège de Clères, à deux syndicats d'adduction d'eau potable et d'assainissement (Tôtes et Grigneuseville), au syndicat du bassin versant de la région de Clères-Montville et à celui de l'office de tourisme du canton de Clères.

Dès leur création, Frichemesnil a rejoint le syndicat intercommunal gérant la collecte et le traitement des déchets ménagers (SICTOM) ainsi que celui administrant la piscine intercommunale située à Montville et le Ludisports 76 (SIVOM), tout deux dissous en 2003 au profit de la création de la Communauté de Communes des Portes Nord Ouest de Rouen.

En revanche, Frichemesnil n'a pas souhaité se regrouper avec d'autres villages pour la gestion de l'école élémentaire qui compte 2 classes accueillant les enfants dès la grande section de maternelle.

L'école, située chemin des fées, a été conçue en 1990 par le cabinet d'architecture rouennais Volume.

L'identité

Frichemesnil détient une notoriété gastronomique dépassant les frontières communales, grâce à la présence sur son territoire d'un chef étoilé, qui dirige avec son épouse le restaurant "le souper fin".

Autre distinction notable est le "Ruban du patrimoine" reçu en 2005 pour la réhabilitation d'un ancien pressoir du 18ème siècle dénommé désormais "maison du village". Ce lieu destiné aux animations communales, incarne la conservation d'un patrimoine bâti traditionnel et une fonctionnalité moderne au service de toutes les générations de frichemesnilais.

La maison du village, située près du terrain d'évolution sportive, était le pressoir d'un ancien corps de ferme datant du 18ème siècle. Bâti sur deux caves voûtées en brique, ce bâtiment est composé au rez-de-jardin d'une vaste salle surplombée d'une mezzanine.

Mont Cauvaire

la Mairie est aussi le siège de deux syndicats intercommunaux.

l'église actuelle, de style néo-roman date de 1888.

L'école offre un service d'accueil le matin et le soir ainsi qu'un service de restauration.

Les chiffres

Caractéristiques de la Commune :
Canton de Clères
Arrondissement de Rouen
Superficie : 980 Hectares
Population : 620 Habitants (2007)
Habitants : les Calvimontaises et Calvimontais
Longueur de la voirie : 12 693 m
Artisans-commerçants : 7

Budget Municipal 2009 :
Section Fonctionnement : 518 892 €
Section Investissement : 175 957 €

Un peu d'histoire

La première attestation du nom "Monte Calvarii", transposition du lieu biblique le mont du calvaire, date de 1251. Des fouilles archéologiques réalisées au milieu du 19ème siècle témoignent de la présence d'un camp romain (mise à jour d'une enceinte fossoyée près de la côte des Châteaux) et de l'existence d'un cimetière mérovingien situé à proximité de la côte du Tot.

L'église actuelle de style néo roman date de la fin du 19ème siècle. Elle est dédiée à deux Saints Patrons, Saint Martin et Saint Fiacre. Elle se substitue à la première construite au 16ème siècle, démolie en 1888 en raison de sa vétusté et, aux dires de spécialistes, de sa dangerosité.

Mont Cauvaire a accueilli dès la fin du 19ème siècle, dans l'enceinte du Château du Fossé, le Collège de Normandie. Cette école, fondée au début du 20ème siècle par des industriels et commerçants rouennais soucieux de l'avenir de leurs fils, connut une renommée au-delà des frontières normandes jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Fermée en 1972, elle a laissé place depuis à l'institut médico éducatif Lefort.

Cette pierre tombale représentant un bourgeois et ses 17 enfants date du 16ème siècle. Elle est scellée dans le mur de l'église près des fonts baptismaux.

L'évolution

Situé sur un plateau surplombant les vallées du Cailly et de la Clérette, le territoire communal compte encore aujourd'hui 5 exploitations agricoles.

Le nombre d'habitants a cru de plus de 35 % à compter des années 1960 pour se fixer depuis les années 1980 autour de 600 habitants. Cette stabilité est en partie due à une maîtrise réfléchie des autorisations de construire et à une volonté de maintenir les services de proximité dans le village. Ainsi, on dénombre deux commerces, une boucherie et une supérette, qui proposent aux habitants les produits de première nécessité.

Deux commerces de proximité au service des habitants.

L'école, qui compte 73 élèves de la petite section de maternelle au CM2, offre un service d'accueil le matin et le soir ainsi qu'un service de restauration, avec cuisine interne qui fait la fierté des élus.

Soucieuse de maintenir les anciens au village en leur proposant une qualité de vie, la municipalité projette de créer un "Papy loft", résidence composée d'appartements qui sera gérée par le CCAS.

le double four à pain permet de transmettre les techniques de boulangerie et de pâtisserie. Restauré dans la tradition, il est situé dans la cour de la ferme, propriété de la commune depuis 1985.

L'intercommunalité

Les élus calvimontais ont souhaité adhérer dès leur constitution aux regroupements intercommunaux administrant les grands services publics. Mont Cauvaire est d'ailleurs le siège du syndicat d'électrification de Fontaine le Bourg et celui du syndicat d'adduction d'eau potable. Ainsi, au fil des années, la commune a rejoint le syndicat du collège de Clères, celui d'assainissement de la région de Montville ainsi que le SICTOM pour l'enlèvement des déchets ménagers et le SIVOM pour les activités piscine et le Ludisports 76. Mont Cauvaire a rejoint la Communauté de Communes des Portes Nord Ouest de Rouen dès sa création en 2003.

L'identité

La renommée du village est sans conteste assurée par la présence sur son territoire d'un double four à pain. Situé dans la cour de la ferme communale dite « Raimbourg » ce double four à pain, entièrement restauré dans les années 1980 est le théâtre d'une quinzaine de manifestations annuelles. Sous le patronage de l'association des amis de la ferme Raimbourg, le double four permet la cuisson, selon la tradition, de pains de toute sorte, mais aussi de tartes qui font le régal des visiteurs. La fête communale, le dernier dimanche d'Août, glorifie Saint Fiacre et rassemble paroissiens et membres du comité des fêtes pour la fête de la moisson.